

Grand Prix Jeunes Occitanie 5
12 et 13 octobre 2024
Rue Jouy d'Arnaud
66750 SAINT CYPRIEN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, de **catégorie Minime, Benjamin et U12** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir § 1.2.1-5 (3.Joueur)

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 96 participants (Wild Card inclus) : Voir ci-dessous

Catégories	Année de Naissance	Garçons		Filles		Dont Wild Cards
		Dont minimum	Repère	Dont minimum	Repère	
U12	Nés en 2012 et après	32	U12 G	6	U12 F	10
Benjamins	Nés en 2010 et 2011	32	Benj. G	6	Benj. F	
Minimes	Nés en 2008 et 2009	6	Min. G	3	Min. F	

Note : L'ordre du Mérite Jeunes, le rang de la moyenne Stroke Play et l'index seront pris en compte à la date du **27 septembre 2024**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Jeunes. Voir § 1.2.1-5 (7.Champ des joueurs)

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Epreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (1-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (1-8)

Marquage du terrain : Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) et/ou piquet des 150 m, 100 m et 50 m de l'entrée du Green. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle.

Accompagnateurs : Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc. devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

Moyens de déplacements : Dès la journée de reconnaissance officielle, les vélos, les voiturettes ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.2-2 (4)

FORME DE JEU

Score Maximum (limité à 9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

ENGAGEMENT

Les inscriptions se font uniquement en ligne via le lien suivant : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1564>

Clôture des inscriptions : **27 septembre 2024 à minuit.**

Droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) : Extérieurs 50€ / (*Membres voir auprès du golf*)

Forfait : voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux Filles et Garçons - voir § 1.2.1-5 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés.